***POUR ENSEIGNER LE VOCABULAIRE A L’ECOLE MATERNELLE***

Chaque enfant enrichit son vocabulaire par l’usage et l’échange. Le contexte social et culturel dans lequel se développe l’enfant a une grande influence sur son niveau de langue.

Le rôle de l’école maternelle est d’enrichir le langage de l’élève, de systématiser l’étude du lexique et de la langue, pour développer sa capacité de dire et lutter contre les inégalités

Le temps de l’école maternelle (3-5 ans) correspond, dans le développement de l’enfant, à une période d’explosion lexicale. L’étendue du vocabulaire à l’école maternelle est un facteur prédictif de la réussite scolaire d’où la nécessité de travailler le lexique à l’école afin d’augmenter fortement leur vocabulaire.

**L’apprentissage de la langue**

Le système linguistique propre à chaque langue définit les mots et les règles qui permettent d’ordonner les mots pour transmettre du sens. Le bébé découvre que la parole est source d’information sur le monde et utilise très vite cet outil pour catégoriser les objets, comprendre le monde qui l’entoure et exprimer ses désirs. La différence de niveau verbal entre enfants s’explique surtout par la qualité du langage auquel ils ont été exposés. Les enfants apprennent le sens d’un mot grâce à un processus d’inférence à partir des informations fournies par le contexte linguistique de ce mot. Les mots doivent être présentés dans des contextes variés. Pour enseigner un mot nouveau à un jeune enfant, il faut capter son attention. Deux éléments clés continuent à s’améliorer entre 3 et 6 ans : la mémoire verbale et la syntaxe. L’enfant va passer de la production de courtes phrases en PS, à la compréhension et à la production de phrases plus longues et complexes à la fin de la GS. Pour qu’un enfant apprenne, il ne doit pas être confronté à trop d’éléments nouveaux à la fois dans l’activité. Avec de jeunes enfants, il faut éviter les messages ambigus et ne pas surestimer leur capacité à comprendre le second degré de la langue ou certaines références culturelles.

**L’enseignement du vocabulaire**

L’acquisition d’un vocabulaire riche et structuré est essentielle pour tous les élèves. Maîtriser de nombreux mots et leurs usages permet à chaque enfant de s’exprimer plus précisément, de mieux comprendre les énoncés oraux et les textes entendus. Le vocabulaire doit être enseigné explicitement. Un corpus choisi par le PE doit être construit de manière réfléchie, planifiée et progressive. Les séances de vocabulaire s’appuient sur des situations motivantes qui contextualisent les apprentissages et les construisent dans les interactions entre pairs et avec les adultes. L’élève est capable d’inférer les significations des mots à partir des contextes dans lesquels ils sont entendus. Ces situations de départ permettront ensuite de concevoir des séances spécifiques où les mots seront réutilisés, comparés et enfin mémorisés. Un apprentissage répété, qui consiste à répartir selon des intervalles réguliers les rappels des mots nouveaux, le professeur facilite la mémorisation des mots et crée les situations propices à leur réutilisation. La récupération a pour fonction de retrouver une information dans la mémoire à long terme.

**La mise en œuvre de l’enseignement du vocabulaire**

**Le choix des mots et des situations**

* Dès la PS, débuter avec des mots à apprendre en priorité, utiles pour comprendre et se faire comprendre : mots les plus fréquents dans la vie familiale et à l’école.
* Des mots par univers de référence
* Des mots de classes grammaticales différentes
* Des situations diversifiées et enrichissantes

**Une nécessaire structuration des mots**

* Des outils pour faciliter l’appropriation, la mémorisation, la désignation
* Des outils pour structurer le vocabulaire et réfléchir sur la langue

**L’importance des activités de catégorisation en petite section**

**Faire réutiliser les mots**

**Avoir une attention particulière pour les élèves très éloignés de la langue de scolarisation**

**Suivre les progrès des élèves**

* Intégrer la différenciation dans son enseignement
* Les difficultés passagères
* Lorsqu’un élève présente des difficultés, des précautions sont nécessaires :
* Les difficultés qui perdurent

--------------------------------------------------------------------------

**FOCUS – EXEMPLES D’ACTIVITES**

**Focus: Un exemple de construction de séquences sur les trois années de l’école maternelle**

Un exemple d’outil pour organiser la progressivité

**Focus: Un exemple de séquence en petite section pour travailler le champ lexical des vêtements**

**Focus: Un exemple de séquence en moyenne et grande sections à partir d’un conte traditionnel**

**Focus: Un exemple de séquence en moyenne et grande sections à partir d’un texte documentaire**

**Focus: Un exemple de séquence à partir d’une œuvre d’art**

**En résumé**

La difficulté fait partie du processus d’apprentissage ; le développement langagier du jeune enfant est en devenir. Une séquence d’apprentissage peut être conçue en 4 étapes successives :

- installer l’univers de référence ;

- rencontrer des mots nouveaux à comprendre et à utiliser ;

- structurer le vocabulaire en construisant des traces des apprentissages ;

- réutiliser les mots en situation de production autonome.

Ces situations permettent au PE d’observer la progression des élèves en continu, à partir de grilles d’observables définis à l’avance. Le PE suit les progrès de ses élèves : au cours de ses observations consignées, il est en mesure de vérifier la stabilité des acquis dans le temps.

Le PE sollicite les partenaires spécialisés lorsque des difficultés persistantes sont manifestes.